



Le 18/10/10

**RETRAITES : Exigeons le retrait du projet,
Pour une réforme juste et solidaire !!!**

GREVES et MANIFESTATIONS

Le MARDI 19 OCTOBRE :

**ALBI : 14h30 Place du Vigan
CASTRES : 16h30 Sous Préfecture**

Les organisations syndicales appellent les salarié(e)s à se réunir en Assemblée Générale sur leurs lieux de travail, pour amplifier la mobilisation et poursuivre la lutte.

C'est le moment d'y aller, toutes et tous !

Jeunes, actifs, retraités, c'est tous ensemble qu'on peut gagner !

**Nous sommes en légitime défense sociale,
Ne nous laissons pas voler 2 ans de vie !**

**Plus de 70 % de la population est opposée au projet Sarkozy, Woerth et Parisot.
SOYONS TOUS DANS LES GREVES ET LES MANIFESTATIONS**

Tout agent a la possibilité de faire grève : 1 heure, 2 heures, ½ journée etc, les retenues sont proportionnelles au temps passé en grève.

Enfin vous pouvez également décider de vous mettre en grève au dernier moment le matin même de la grève par exemple...

Vous n'avez qu'une seule obligation celle d'être à votre poste de travail à partir du moment ou avant le jour de grève vous avez eu connaissance de votre lettre d'assignation en la signant.

Rappel, un jour de grève, les grévistes assignés peuvent matérialiser leur assignation en portant sur eux la mention : Gréviste assigné.

Enfin ce jour là pour les assignés c'est service minimum, il y a des tâches qui peuvent être différées si elles n'engagent pas la sécurité des biens et des personnes...

Pas question de fonctionner comme un jour habituel ! On est certes assigné mais aussi gréviste...

La grève coûte cher, mais faire grève quelques jours pour garder 2 ans de retraite, ça vaut le coup, c'est un investissement pour notre avenir !